



**15 Janvier 2015**

## **COMITE CYCLOTOURISTE DE L'ARDECHE**

**Présents Pour le Codep 07 :** J.M.Robert, A.Beccerra, M.Lhardy, P.Dusserre, A.Bayle, J.P.Nougue, R.Hérelier, A.Rey, J.Perez, C.Garayt

**Excusés** F.Dumas, M.Chambonnet, L.Bartolomé, C Perrot.

**Pour la Roue libre muzollaise qui nous accueille:** JP Para J.P. (Président) C.Despeisse, P.Schaeffner

**Club de St Victor :** S. Dupré (président), J.C. Langevin, M.Rossello, Y. Nury, H. Galland (Responsable école cyclo)

**Club d'Ozon :** A.Sassolas (Président) M.Sassolas

**Pour le Codep 26** J.P.Garnier(Président), A. Charbon (vice-président)

En l'absence de JM Robert et P.Dusserre. (Exceptionnellement en retard) C. Garayt ouvre la réunion en remerciant le club de St Jean de Muzol pour son accueil, et les clubs de St Victor et Ozon, d'avoir accepté l'invitation du président JP Para. Dans le cadre du travail commun Codep 07 / Codep 26 il remercie JP Garnier, Président de nos voisins drômois, de sa présence ce soir.

Au cours d'un tour de table les présidents de St Jean de Muzols et de St Victor font une rapide présentation de leur club :

De 2014 à 2015 le club de St Jean passe de 23 à 3 licenciés dont 1 féminine.

St Victor, jeune club dynamique, compte 42 licenciés dont 12 féminines et 11 jeunes à l'école cyclo. « La vie d'un club dans une zone de la montagne ardéchoise n'est pas toujours facile vu les conditions météo pendant la période hivernale mais la volonté est là » nous explique S. Dupré en conclusion de son intervention.

**PLAQUETTE ARDECHE/ DROME 2015** A signaler que cette plaquette 2015 est la première action concrète entre nos deux Codep.

Le Codep 07 éditait une plaquette reprenant les coordonnées du comité départemental, des clubs ainsi que les randonnées cyclistes organisées en Ardèche.

Le Codep 26 en éditait deux. Une reprenant les cyclos, l'autre pour les non licenciés intitulé « Les bonnes raisons de venir dans un club »

Le principe des deux documents est acté :

La Drome s'occupe de la plaquette destinée aux non licenciés (6000 ex) L'Ardèche de la plaquette Clubs /Rando (11000ex)

La date butoir est fixée au 28février afin de pouvoir en disposer pour le Rallye hivernal du CTG.

Philippe Dusserre pilotera l'opération pour le Codep 07. Les couts pour chaque comité seront au prorata de leur commande, les annonces restant à 100€.



**Challenge de ligue :** Le but est la mise en valeur des clubs. Dans la Drôme le comité qui récapitule la participation des clubs aux randonnées pour un « challenge Drome » aimerait que leur participation aux randonnées en Ardèche y soit intégrée et donc que le comité 07 lui fasse parvenir le nombre de participants par club. Le comité 07 est d'accord et suggère pourquoi ne pas aller plus loin dans le futur en passant ce challenge de départemental à interdépartemental.

Christian souligne l'importance de faire un ratio participants/licenciés pour éviter d'avantager les gros clubs. Deux classements devraient être établis : un global participant, un tenant compte du ratio afin de ne léser personne.

Avant le départ de nos amis drômois Jean Marie Robert tire les conclusions de ce temps de travail commun, les résolutions prises lors de la rencontre des clubs pour un travail inter comité se mettent peu à peu en place ; Ne faisons pas tout en même temps mais essayons de bien le faire, la plaquette en est le premier exemple.

Albert Rey aborde le souci des CTG pour la date de leur randonnée des Cotes Vivaraises prévue le 6 Juin, jour de la Gentiane à Bourg de Péage. Impossible de modifier cette date pour 2015 ils ont dû la programmer le 2 juin, jour de semaine. Christian insiste sur la nécessité de prévoir les dates assez tôt pour éviter ce genre de souci. « Demander fin juin aux clubs la date prévue de leur randonnée ne met cause ni leur organisation ni les modifications que ceux-ci désirent apporter (ex. modification du prix). A cette date Seul nous importe le calendrier D/A. Pour la parution dans l'annuaire de ligue rien ne change pour les clubs et pour la prise en compte des modifications apportées à leur manifestation. »

**LE SITE CODEP 07** Suite à la réunion du 25 novembre Jean Pierre a étudié comment créer un site. Il a commencé par « se faire la main » avec celui de son club de Cruas puis le plat de résistance : le Codep 07. Un site gratuit se heurte à de nombreux problèmes comme la capacité de stockage. Pour un site payant, une fois le nom acheté, il faut compter une soixantaine d'euros par an mais le faire vivre et le rendre attrayant est souvent bien plus aisé que l'option gratuite.

Philippe, trésorier, confirmant que le budget peut assumer cette dépense, le comité acte cette option et donne toute latitude pour le développement de ce projet tout en demandant à chacun d'envoyer de quoi l'alimenter en informations. En conclusion Jean Pierre souligne que cet outil de communication doit permettre aux informations de descendre vers les clubs et leurs adhérents mais aussi de remonter des clubs vers le comité et ainsi vers les autres clubs.

**Formation : aisance à vélo.** Elle aura lieu le 21 mars à Granges. Pour les modalités pratiques le CTG et M. Chambonnet (absent ce jour) se mettront en contact avec la ligue. Le comité rappelle sa prise en charge (hors repas) de cette formation.

: **Stage animateur** Annonay 21 et 22 février

: **Stage initiateur** Vogué 14 et 15 février

**JEUNES** Robert insiste sur la présence des écoles cylo ardéchoises au critérium régional. Il réfléchit aussi à un critérium bi départemental avec la Drome

### DIVERS

**Féminines.** Toutes à Strasbourg (21 places pour l'Ardèche) L'info est partie dans les clubs leur demandant de la répercuter aux féminines. Annie va suivre les inscriptions, en liaison avec M. Valette du Codep 26.

Question : Le Codep 07 pourra-t-il aider les participantes ??

St Victor : Pour le rassemblement des féminines à Vogué (4 jours) les participantes auront-elles la possibilité de n'être présentes que deux ou trois jours. Christian va contacter la ligue



## CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche  
[cyclotourismeardeche@gmail.com](mailto:cyclotourismeardeche@gmail.com)

Idée ...Pourquoi pas une journée pour les féminines ardéchoises ?

**ADT** Sur proposition de son Président le comité décide son adhésion à l'association départementale du tourisme.

**CNDS** Réunion de présentation le 21 Janvier à Guilherand. Pour cette année le seuil d'un projet minimum semble maintenu mais dans l'avenir les droits pour les cyclotouristes de prétendre à ces aides, paraît incertain.

**Nouveau Club.** Le vélo club Teillois, club exclusivement féminin à ce jour, vient de s'affilier à la FFCT. Bienvenue.

**Via Rhône** Pour faire avancer les améliorations nécessaires J. Perez juge indispensable de contacter au plus vite un interlocuteur « politique » élu au Conseil général. Les élections approchant les rencontrer va devenir difficile et il serait utile de les contacter dès maintenant pour une rencontre afin de savoir qui fait qui et ce pour les différents tronçons départementaux.

Jean Marie contactera rapidement M Cotta pour aborder ce sujet. Jean- Marie Michel Chambonnet, Jacques Perez et C.Perrot représenteront le comité pour cette rencontre.

**Local** Des locaux publics semblent être libres à Privas. Jean-Marie, au nom du comité, a contacté le Conseil général demandant afin que le Codep puisse accéder à un espace.

**AG FFCT** la prochaine AG de la fédération aura lieu à Montpellier. Au nom du CODEP 07 Jean-Marie a demandé une reconnaissance fédérale pour le plus important club de France : Aubenas-Vals.

Prochaine réunion Le 5 Mars 2015.